



HAL
open science

Calendrier indicatif des méthodes de lutte contre la processionnaire du pin en Région Ile-de-France

Jérôme Rousselet, Jacques Garcia, Francis Goussard, Christelle Robinet, Jean Claude Martin, Francois-Xavier Saintonge, Céline Magen

► **To cite this version:**

Jérôme Rousselet, Jacques Garcia, Francis Goussard, Christelle Robinet, Jean Claude Martin, et al..
Calendrier indicatif des méthodes de lutte contre la processionnaire du pin en Région Ile-de-France.
2010, 2010. hal-02823691

HAL Id: hal-02823691

<https://hal.inrae.fr/hal-02823691v1>

Submitted on 6 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Calendrier indicatif* des méthodes de lutte contre la processionnaire du pin en régions Centre et Ile-de-France



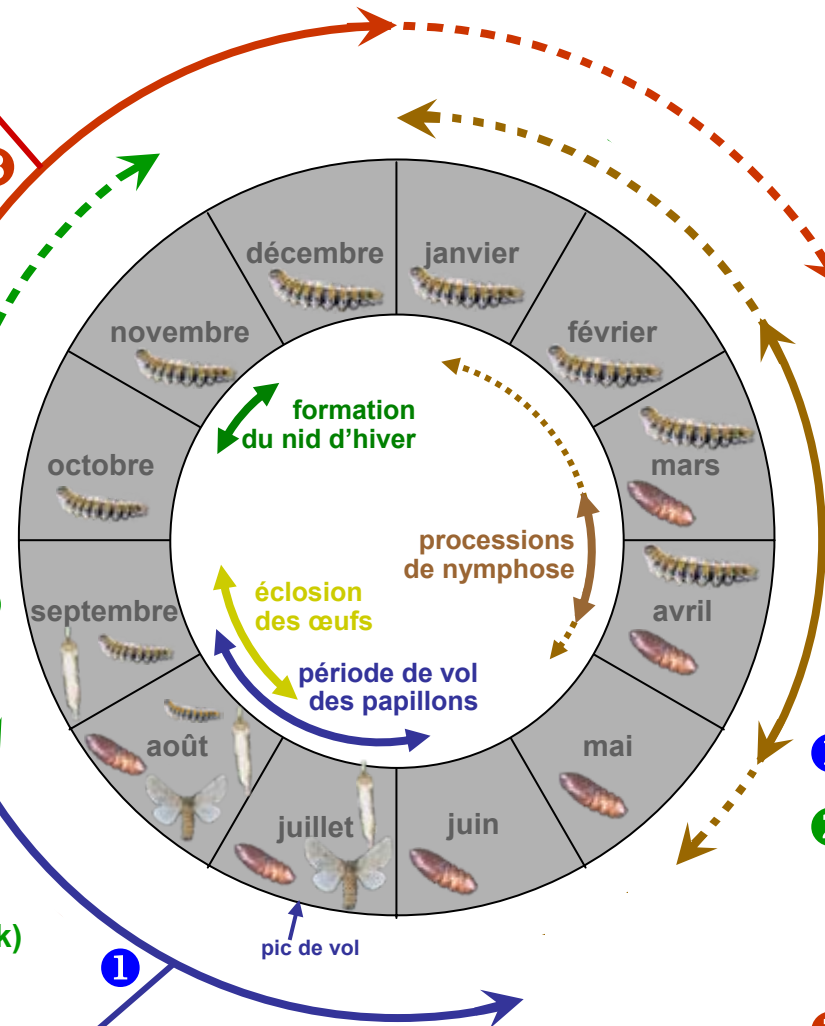
Echenillage



Insecticide microbologique à base de *Bacillus thuringiensis kurstaki* (Btk)

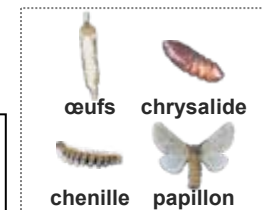


Piège à phéromone



Ecopiège à processions

- 1** pose en juin, retrait en septembre piège (différents modèles disponibles) + phéromone de *Thaumetopoea pityocampa* (pityolure)
- 2** période optimale de traitement : fin septembre (sous réserve des conditions météorologiques au moment de l'application, en particulier l'absence de pluie durant quelques jours)
pour connaître les formulations commercialisées en France : cf. base e-phy (Ministère de l'Agriculture)
http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/sante-protection-vegetaux/maîtrise-des-intrants/produits-autorisés/e_phy/e-phy
- 3** attention aux chenilles urticantes dans le nid ! intervenir le plus tôt possible (début de l'automne) nécessite un équipement de protection de la peau, des yeux et des voies respiratoires (bottes, gants, masque, lunettes, et combinaison jetable avec capuche) ne doit pas être pratiqué à proximité d'une ligne électrique
- 4** période minimale de piégeage en IdF : mars-avril pour couvrir les périodes de processions inhabituelles en IdF mais possibles : pose en janvier et retrait début juin



indique les stades présents à chacun des mois de l'année **

Pour tout renseignement complémentaire sur les méthodes de lutte, leurs conditions d'utilisation et les dispositions réglementaires en vigueur, prendre contact avec la FREDON (arbres de parc, d'alignement ou de jardin) ou avec le DSF (milieux forestiers)

A qui s'adresser en cas de problème phytosanitaire ?

sur des arbres de parc, d'alignement ou de jardin

en milieu forestier



FREDON Centre

(Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)

Cité de l'Agriculture, hall A,
13 avenue des droits de l'homme
45921 Orléans cedex 9

Tel 02 38 71 90 10

Fax 02 38 70 11 51

Mel : contact@fredon-centre.com

web : <http://www.fredon-centre.com>

FREDON Ile-de-France

10 rue du Séminaire
94516 Rungis cedex

Tel 01 56 30 00 24

Fax 01 56 30 00 29

Mel : cm@fredonidf.com

web : <http://www.fredonidf.com>

Département de la Santé des Forêts
Pôle interrégional de la santé des forêts nord-ouest
(DRAAF – SRAL, Ministère de l'Agriculture)

93, rue de Curembourg
45404 Fleury-les-Aubrais Cedex
Tel 02 38 22 10 70

Mel : dsf-no.draaf-centre@agriculture.gouv.fr

Site internet : <http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/sante-protection-vegetaux/sante-forets>